

Voici ce que disent [Louis GILLE](#), [Alphonse OOMS](#) et [Paul DELANDSHEERE](#) dans ***Cinquante mois d'occupation allemande*** (Volume 2 : 1916) du

MARDI 26 DÉCEMBRE 1916

Madame la vicomtesse de Sousberghe a créé à Ixelles un dépôt de chaussures en bois. L'idée lui est venue, pour procurer du travail aux sabotiers du pays de Chimay, où elle possède un château et dont elle est la providence, de leur faire faire des sabots ayant la forme d'une bottine ; cette galoche en bois se complète par une lanière de cuir qui permet de la lacer et de la fixer au pied. L'innovation a un succès immédiat, et cela n'est pas étonnant, vu le prix actuel des vrais souliers. Les chaussures de bois (6 francs pour les grandes personnes, 3 fr.50 pour les enfants) s'enlèvent par centaines de paires surtout pour les asiles et les orphelinats. Déjà l'on en porte en rue. Et Madame la vicomtesse de Sousberghe en porte elle-même ... pour faire de la propagande. N'est-ce pas charmant ?

Bien d'autres dames de l'aristocratie passent, de même, leurs journées à aider les misérables : la comtesse Jean de Mérode, la baronne H. de Woelmont, la baronne de Crombrugge, et combien encore qu'il faudrait citer, sont en route, dès le matin, pour distribuer des vêtements, des vivres et des secours de toute nature.

Est-il permis, au risque d'encourir leur courroux, de pousser l'indiscrétion jusqu'à en dire davantage ? Je sais par exemple, que la baronne A. de Woelmont est, tous les jours de semaine, depuis le matin jusqu'au soir, à la tête d'un ouvroir où l'on travaille pour les églises dévastées, et que ses loisirs du dimanche, elle les utilise à reproduire, en écriture Braille, des livres à l'intention des soldats qui nous reviendront aveugles.

Je sais que l'hôtel privé de Madame Crousse-Washer, chaussée de Charleroi, est devenu la ruche centrale de toutes ces « *Petites Abeilles* » dont le labeur inlassable tient en vie, dans Bruxelles, la grande masse des enfants en bas âge.



Une cantine des *Petites Abeilles*.

Je sais que la marquise Marie du Chasteleer est l'âme d'oeuvres multiples et l'infatigable organisatrice de loteries de charité qui leur procurent les ressources indispensables.

Je sais que la comtesse Werner de Mérode grandissant encore, s'il est possible, l'universel prestige de cette illustre famille de Mérode dont le nom fut toujours associé aux gloires et aux douleurs de la patrie, a sauvé la tête d'un grand nombre de condamnés à mort et obtenu un adoucissement de peine pour des centaines de Belges condamnés par l'occupant (1).

Je sais ... mais je n'ose continuer. Je sens qu'on va me lapider !

La bourgeoisie a aussi ses héroïnes de la charité (**Note**). En voici un exemple entre beaucoup d'autres :

Madame Séverin a connu les pires angoisses. Son mari fut condamné à mort (2 + **Note**) en même temps que Miss Cavell et M. Baucq ; à la dernière minute la peine fut commuée en la déportation et les travaux forcés à perpétuité en Allemagne. Dès le lendemain du départ, Madame Séverin, outre qu'elle avait à diriger l'importante pharmacie de son mari, se dévoua de mille manières, avec une énergie surhumaine, allant consoler les épouses des condamnés, leur remontant le moral, faisant pour elles des démarches sans nombre auprès des autorités, adoptant dans sa maison d'Uccle seize enfants,

orphelins ou réfugiés de la guerre, qu'elle nourrit et habille avec le concours d'une voisine (3).

(1) Le dimanche 28 décembre 1918, quelques jours après la libération du territoire, une manifestation de reconnaissance eut lieu en l'honneur de la comtesse Werner de Mérode, née La Rochefoucauld, pour la remercier du dévouement dont elle fit preuve pendant la guerre envers les Belges condamnés pour délits politiques par les tribunaux allemands.

Maîtres Braffort et Bonnevie, qui plaidèrent pour les protégés de la comtesse de Mérode ; le Révérend Père Thibaut, provincial des jésuites, au nom des quatre-vingt-cinq religieux de son ordre qui furent arrêtés ; M. Van de Kerckhove, au nom des prisonniers ; le député Golenvaux, au nom des condamnés à mort, rendirent successivement hommage à Madame de Mérode, qui remercia avec émotion.

De nombreux condamnés libérés assistaient à cette réunion, en l'hôtel de la comtesse, rue Washington,

(2) Voir 13 octobre 1915.

(3) Madame Séverin est morte en octobre 1917. Elle était d'origine française. Son cercueil fut drapé aux couleurs française et belge, et sur sa tombe l'avocat Braffort rappela en termes émouvant le patriotisme de ce noble coeur. Malgré toutes les démarches, M. Louis Séverin ne fut pas autorisé à

revoir sa femme agonisante, il resta emmuré dans la prison de **Rheinhaub** (Note : **Rheinbahn**, à Münster, au nord-ouest de Kassel et au sud-ouest de Minden), où l'on se borna à lui dire «*qu'il n y avait rien à espérer pour ceux qui furent mêlés à l'affaire Cavell* » ».



Notes de Bernard Goorden.

Rapports sur les déportations des ouvriers belges et sur les traitements infligés aux prisonniers de guerre et aux prisonniers belges (Rapports et documents ; Commission d'enquête sur la violation des règles du Droit des gens, des lois et des coutumes de la guerre) ; Bruxelles, Albert De Wit – Veuve Larcier ; 1923, deuxième volume, 627 pages (+ 87 pages d'index). Voir Munster, Münster-Westphalie, ... :

<http://www.heruitgeverij.be/319ind.htm>

« **L'élan de charité. Les comités d'entraide à l'Œuvre. Le groupement des initiatives éparses. Interpénétration des classes. Rapprochement social** » par **Georges RENCY**, constitue le chapitre **XII** de la **première partie** du volume **1** de **La Belgique et la Guerre (La vie matérielle de la Belgique durant la Guerre Mondiale** ; Bruxelles ; Henri Bertels, éditeur ; 1924 = 2^{ème} édition ; pages 109-113) :

<http://www.idesetautres.be/upload/RENCY%20CHARITE%20BELGIQUE%20ET%20GUERRE%20T1%20pp109-113.pdf>

La photo de la cantine des « **Petites abeilles** » est extraite de la page 257 du même livre.

Concernant la condamnation de M. **Séverin**, voyez Sadi KIRSCHEN ; **Devant les conseils de guerre allemands** ; Bruxelles, Rossel et Fils ; 1919, XV-508 pages (16 planches hors texte) :

http://www.bel-memorial.org/books/devant_les_conseils_de_guerre_allemands.pdf

Fiches du fichier des civils de l'Entente :

<http://grandeguerre.icrc.org/fr/File/Details/2545027/6/1>

Fiche de **Louis Séverin** :

http://grandeguerre.icrc.org/fr/File/Print/F/13/01/C_G1_F_13_01_0148/C_G1_F_13_01_0148_0082_0.JPG/

| Classement | Nationalité | N° de la Fiche | Répondu définitivem ^t le |
|---|-------------|----------------|---|
| SEV | Belge | 40122 | M. B. 1233 |
| Nom, prénoms et adresse du disparu. | | | |
| Sévrier, Louis | | | 27. 9. 16. |
| pharm. à Bruxelles | | | 12. 5. 17. |
| | | | 1. 3. 18. |
| | | | 19. 3. 18. |
| Remarques diverses sur le disparu. | | | |
| cand. aux tr. for. à perpétuité | | | |
| 27. 9. 16. ing. à Bulis - répi. et trouve à Casuel (8. 12. 16.) | | | |
| 12. 5. 17. nouv. ing. à Casuel - répi. y est toujours (28. 5. 17.) | | | |
| Demandé des renseignements complémentaires le : | | | |
| 13. 16. 12. 16 | | | |
| 12. 11. 6. 17. | | | |
| Prière de répondre à : | | | |
| Mme Ohlring - Sévrier | | | |
| 13/9. 16 40, Rue de la Buffa Nice | | | |
| 15. 2. 18. chang. d'adr. 12, Rue Dalpoggio | | | |
| Date de la demande : | | | Nice |
| Répondu provisoirement le : | | | |

Voir aussi "**Echo du camp de Rennbahn**" (1916) :

http://digital.staatsbibliothek-berlin.de/werkansicht?PPN=PPN777850737&PHYSID=PHYS_0001&DMDID=DMDLOG_0001

180 « éléments » (photos) à :

http://www.europeana1914-1918.fr/fr/europeana/record/9200231/BibliographicResource_3000099937923#prettyPhoto



Les manuscrits et dessins non insérés ne sont pas rendus.

Directeur: P. ALRAN

Direction et Administration au local de l'imprimerie du Camp.

A nos Lecteurs



NOTRE JOURNAL

On a beaucoup parlé, toute la semaine, de "L'Echo du Camp de Rennbahn"! La vaste famille des prisonniers attendait sa naissance, les uns impatientement, d'autres avec curiosité. On en parlait généralement avec sympathie: à qui ressemblerait-il? Car il fallait absolument, disait-on, qu'il ressemblât à quelqu'un, qu'il ait une physionomie particulière. Et le Conseil des Anciens hochait la tête! Ils craignaient que sa race ne fût pas pure, qu'il ne fût affligé d'une tare originale, qu'il ne fût "indésirable". Ce sont là de petites scènes de famille sans grande importance: un enfant de plus dans une maison peut être parfois une cause de conflit avec les grands-parents. Ancêtres, apaisez-vous!

Ce far-d-ventu sur la pelouse de Rennbahn menage, il est vrai, de changer vos saintes habitudes et de supplanter dans votre affection son aîné: je veux parler, vous le sentez bien, du "Canard du Prisonnier", votre favori, qui niche on ne sait où au milieu des ruisseaux d'une mare lointaine, et dont vous attendez chaque jour la venue, comme le père Noël sa colombe. Hélas! il n'apporte pas le rameau d'olivier, tant s'en faut! mais tout de même il apporte quelque chose, les bavardages de la corvée, les propos des palefreniers, le rêve d'un prisonnier halluciné!

Après une vie fantasque et désordonnée, qui connut ses heures de gloire, le "Canard" s'est dissocié presque complètement. Il a voulu briser de notre crédulité. Notre cerveau s'andmie, c'est entendu, quoique nous vivions à la campagne; mais tout de même, il ne faut pas trop forcer la dose d'absurdité. Le jour où le "Canard" annonça que les Alliés creusaient un tunnel pour courasser, sous la presqu'île de G., pour prendre les défenses des T., à revers, il a vu ses plus fidèles partisans s'éloigner de lui avec dégoût.

Le besoin d'une feuille sérieuse se faisait de plus en plus sentir; nous avons voulu y répondre en créant cette nouvelle publication.

L'ECHO DU CAMP DE RENNBAHN
Journal neutralement bilingue et hebdomadaire

sera rédigé par nous et pour tous les prisonniers du Camp et des Commandos qui en dépendent. Des difficultés techniques nous empêchent actuellement de prévoir la publication d'une partie russe.

Notre programme est d'informer dans la plus large mesure possible, par des compte-rendus succincts des événements de la semaine. Nous voulons aussi instruire et distraire par un choix heureux de chroniques scientifiques, de nouvelles littéraires, de contes, de vers harmonieux. Notre libéralisme accueillera tous les talents; mais notre censure sera impitoyable contre tout ce qui serait animé de l'esprit de parti.

Nous donnerons toujours la préférence à ce qui se rapporte à la vie du camp, des commandos et du soldat; notre choix sera guidé par l'unique souci d'intéresser nos lecteurs, de distraire leurs loisirs, de leur donner des éléments de conversation. Notre ambition dernière serait de donner à chacun, pour un prix modeste, une image exacte et complète d'une période de sa vie toute pleine de souvenirs, une sorte d'album qu'il conserverait et feuilletterait toujours avec plaisir.

Nous n'avons assumé la lourde tâche de cette publication qu'à des conditions acceptables pour notre dignité d'hommes et de soldats.

Le matériel d'imprimerie (machines et composition) est acheté au prix de 6.000 marks environ, fournis par les bénéfices de la Caisse des Cantines. Ce matériel, qui restera à la fin de notre captivité la propriété de la Caisse des Cantines, est mis à notre libre disposition, moyennant un amortissement annuel de 10 p. c. du capital engagé. Nous paierons donc, en quelque sorte, une location annuelle de 600 marks, soit 50 marks par mois.

Quelles seront, en face de cette dépense, les recettes de l'exploitation?

Notre imprimerie éditera le journal, vendu 5 pfg. le numéro, et fera en outre avec la publicité divers travaux, pour nos camarades anglais et pour le service du Camp. Le tarif de ces travaux sera calculé d'après le prix du papier et de la main-d'œuvre, auquel nous ajouterons un bénéfice moyen d'environ 30 p. c. du prix de revient. Ce bénéfice sera versé aux di-

verses œuvres de bienfaisance du Camp, sans distinction de nationalité. Nous publierons chaque mois un compte-rendu financier, qui permettra à nos camarades de connaître le chiffre et de suivre l'emploi de nos bénéfices. Il nous est permis d'espérer que notre entreprise réussira aussi bien que celle du Camp d'Ohdruf et que nous pourrions, contre une dépense modique, augmenter largement les ressources de nos institutions charitables par le travail et le dévouement de tous.

L'imprimerie du Camp servira donc, comme le Théâtre, les intérêts de tous; elle aura, comme lui, son administration autonome. Les services de gestion, de rédaction et d'exploitation sont confiés à nos camarades, sous réserve de la censure et du contrôle financier de l'Administration du Camp. Nous avons été, pour leur composition, inspirés de l'unique souci d'attribuer à chacun de nos collaborateurs la place où l'appelait sa compétence.

Animé du plus large esprit de libéralisme, le Comité Directeur de l'entreprise est prêt à s'adjoindre toutes les collaborations bénévoles; il demande seulement qu'on veuille bien toujours, comme il le fait, se soucier uniquement de l'intérêt général et se rappeler le but essentiel que nous poursuivons: rapprocher de nous et mêler à notre vie ceux de nos camarades moins favorisés qui travaillent dans les Commandos; créer enfin, quand l'occasion nous en est donnée, avec la générosité désintéressée dont notre Camp a déjà fourni tant de preuves, une œuvre de bienfaisance et de solidarité.

P. ALRAN.

A nos Collaborateurs

Un certain nombre de camarades, répondant à notre invitation, ont envoyé à la Direction du Journal, des articles ou des communications.

Beaucoup d'articles ne peuvent être imprimés sous leur forme présente: les uns, parce qu'ils sont trop longs pour le cadre un peu étroit du journal; d'autres enfin, parce que le contenu ne les accepterait pas sans des modifications plus ou moins profondes. Il faut donc les revoir.

Mais ne désespérez pas, en revisant, de perdre la pensée de l'auteur. Aussi la Direction, vu la situation, en cas de besoin, pourra prier les auteurs de procéder eux-mêmes à cette révision ou tout au moins d'y collaborer. Les camarades qui nous envoient des articles sont donc priés d'indiquer leur adresse. S'ils tiennent à conserver l'anonymat, ils voudront bien le dire: leur volonté sera respectée. Quant aux articles non signés, la Direction se réserve le droit de les modifier à son gré.

COMMISSION D'ENQUÊTE
SUR LES VIOLATIONS DES RÈGLES DU DROIT DES GENS,
DES LOIS ET DES COUTUMES DE LA GUERRE

RAPPORTS ET DOCUMENTS D'ENQUÊTE

DEUXIÈME VOLUME

RAPPORTS SUR LES DÉPORTATIONS
DES OUVRIERS BELGES ET SUR LES
TRAITEMENTS INFLIGÉS AUX PRI-
SONNIERS DE GUERRE ET AUX PRI-
SONNIERS CIVILS BELGES :: :: :: ::

BRUXELLES
ALBERT DE WIT, Libraire-Éditeur | VEUVE LARCIER, Editeur
Rue Royale, 53. | Rue des Minimes, 26.

LIÈGE
GEORGES THONE, IMPRIMEUR

1923